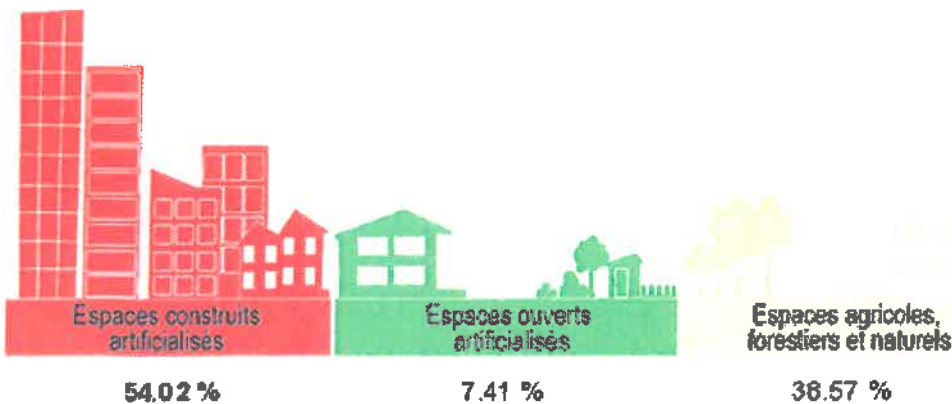


Occupation du sol en hectares	Surface 2008	Disparition	Apparition	Surface 2012	Bilan	2008-2012 : principales mutations
1 Forêts	112,00	-2,59	0,00	109,41	-2,59	
2 Milieux semi-naturels	95,45	-3,78	9,60	101,27	5,82	
3 Espaces agricoles	237,27	-21,31	0,12	216,08	-21,18	
4 Eau	57,36	0,00	0,00	57,36	0,00	
Espaces agricoles, forestiers et naturels	502,08	-18,64	0,69	484,13	-17,95	
5 Espaces ouverts artificialisés	91,92	-8,15	6,93	90,70	-1,22	
Espaces ouverts artificialisés	91,92	-8,15	6,93	90,70	-1,22	
6 Habitat individuel	380,80	-0,71	9,52	389,60	8,80	Habitat individuel +8.8 ha
7 Habitat collectif	52,71	0,00	3,10	55,80	3,10	
8 Activités	117,61	-0,76	5,49	122,34	4,73	
9 Equipements	24,72	-0,00	0,26	24,97	0,25	
10 Transports	85,22	-0,60	0,61	85,23	0,00	
11 Carrières, décharges et chantiers	4,56	-4,56	6,84	6,84	2,28	
Espaces construits artificialisés	665,62	-3,89	23,07	684,79	19,17	
Total	1 259,62	-30,69	30,69	1 259,62	0	

Occupation du sol majoritaire



Chiffres clés



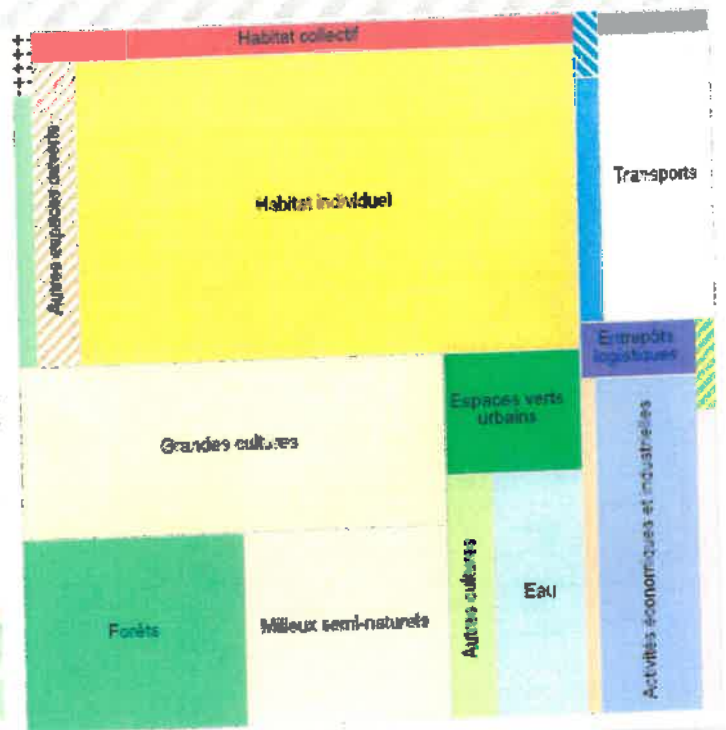
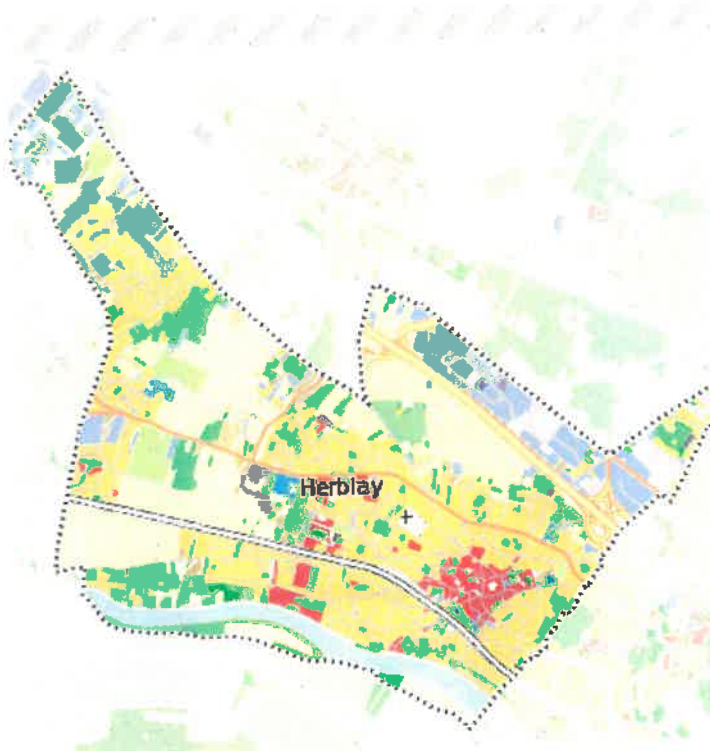
26 016
habitants



1 259,62
hectares



20,65
habitants
par hectare

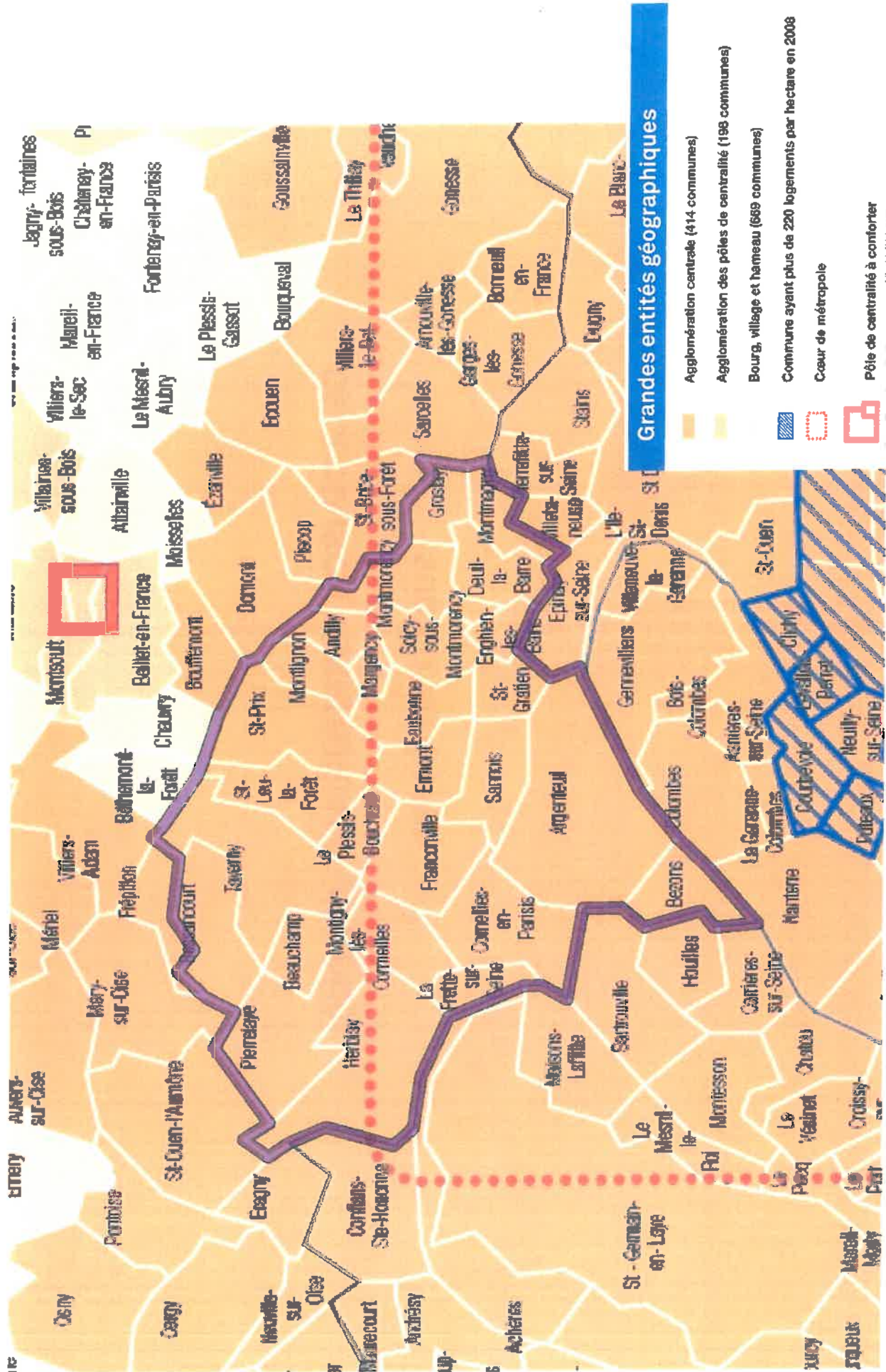


Occupation du sol en hectares	Surface 2008	Disparition	Apparition	Surface 2012	Bilan	2008-2012 : principales mutations
1 Forêts	112,00	-2,59	0,00	109,41	-2,59	
2 Milieux semi-naturels	95,45	-3,78	9,60	101,27	5,82	
3 Grandes cultures	211,45	-23,62	0,00	187,83	-23,62	
4 Autres cultures	25,82	-0,13	2,56	28,25	2,43	
5 Eau	57,36	0,00	0,00	57,36	0,00	
Espaces agricoles, forestiers et naturels	502,08	-18,64	0,69	484,13	-17,95	
6 Espaces verts urbains	45,34	-3,78	1,24	42,80	-2,53	
7 Espaces ouverts à vocation de sport	12,26	-0,46	0,11	11,91	-0,35	
8 Espaces ouverts à vocation de tourisme et loisirs	0,71	0,00	0,00	0,71	0,00	
+ + 9 Cimetières	3,25	0,00	0,00	3,25	0,00	
10 Autres espaces ouverts	30,35	-4,39	6,06	32,02	1,66	
Espaces ouverts artificialisés	91,92	-8,15	6,93	90,70	-1,22	
11 Habitat individuel	380,80	-0,71	9,52	389,60	8,80	Habitat individuel +8.8 ha
12 Habitat collectif	41,50	0,00	2,74	44,25	2,74	
13 Habitat autre	11,20	0,00	0,36	11,56	0,36	
14 Activités économiques et industrielles	88,18	-0,76	2,93	90,34	2,17	
15 Entrepôts logistiques	16,65	0,00	0,00	16,65	0,00	
16 Commerces	11,14	0,00	2,56	13,70	2,56	
17 Bureaux	1,63	0,00	0,00	1,63	0,00	
18 Sport (construit)	5,37	-0,00	0,00	5,37	-0,00	
19 Equipements d'enseignement	14,42	0,00	0,00	14,42	0,00	
20 Equipements de santé	1,46	0,00	0,00	1,46	0,00	
21 Equipements culturels, touristiques et de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Autres équipements	3,46	0,00	0,26	3,72	0,26	
23 Transports	85,22	-0,60	0,61	85,23	0,00	
24 Carrières, décharges et chantiers	4,56	-4,56	6,84	6,84	2,28	
Espaces construits artificialisés	665,62	-3,89	23,07	684,79	19,17	
Total	1 259,62	-30,69	30,69	1 259,62	0	

DECLINAISON TERRITORIALE DU SDRIF

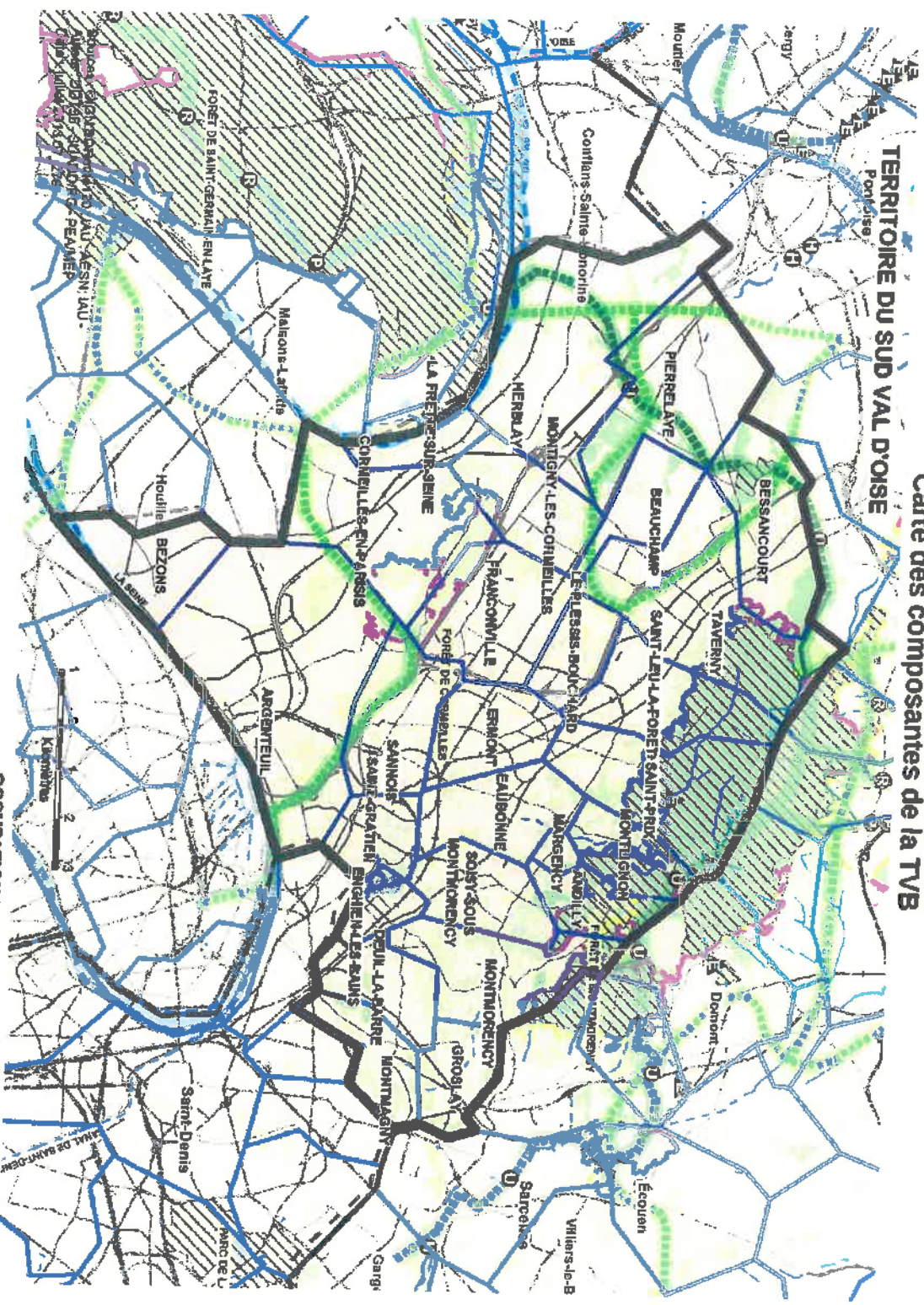
SUD DU VAL-D'OISE

ENTITES GEOGRAPHIQUES DU SUD VAL D'OISE



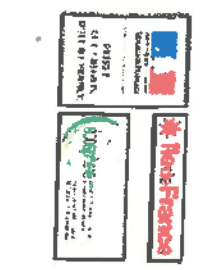
Extrait de la carte de destination générale des différentes parties du territoire selon les 3 piliers du SDRIF approuvé le 27 décembre 2013

Extrait du SRCE adopté le 21 octobre 2013 Carte des composantes de la TVB

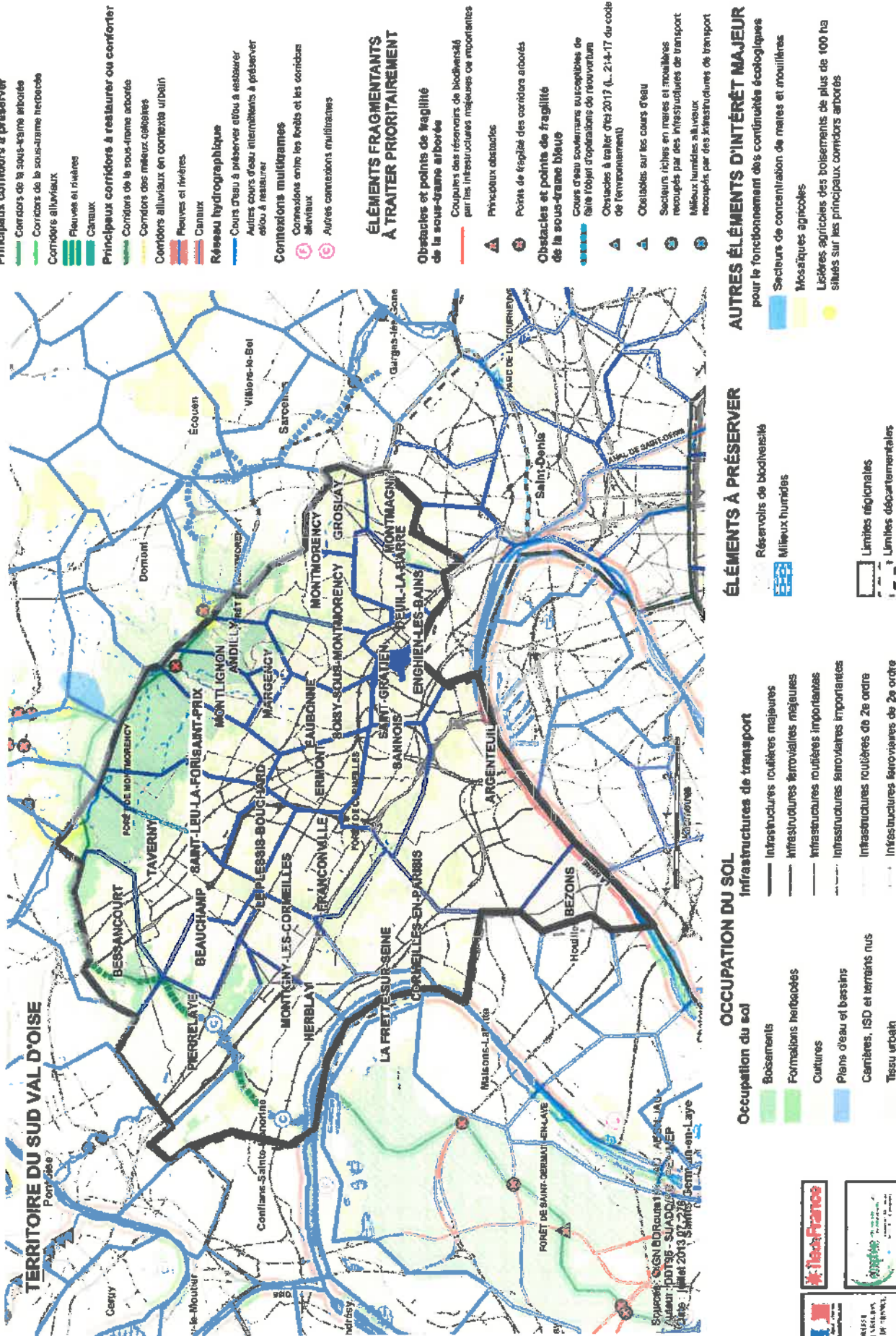


- Occupation du sol**
- Leslaires urbanisées des bourglements de plus de 100 hectares
 - Leslaires agricoles des bourglements de plus de 100 hectares
 - Boisements
 - Fermeilons herbacés
 - Carrières
 - Plans d'eau et bassins
 - Carrières, ISD et terrains nus
 - Tissu urbain
- OCCUPATION DU SOL**
- Infrastructures de transport**
- Infrastructures routières majeures
 - Infrastructures ferroviaires majeures
 - Infrastructures routières importantes
 - Infrastructures ferroviaires importantes
 - Infrastructures routières de 2e ordre
 - Infrastructures ferroviaires de 2e ordre

- CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES**
- Réservoirs de biodiversité
 - Autres espaces d'intérêt écologique hors Ile-de-France
 - Autres espaces d'intérêt écologique hors Ile-de-France
 - Corridors de la sous-trame arborée
 - Corridors fonctionnels affins au sein des réservoirs de biodiversité
 - Corridors fonctionnels entre les réservoirs de biodiversité
 - Corridors à fonctionnalité adjuvante entre les réservoirs de biodiversité
 - Corridors de la sous-trame herbacée
 - Corridors fonctionnels des prairies, fuchées et dépendances vertes
 - Corridors à fonctionnalité réduite des prairies, fuchées et dépendances vertes
 - Corridors des milieux calcaires à fonctionnalité réduite
 - Corridors et continuum de la sous-trame bleue
 - Cours d'eau et canaux à fonctionnalité résilive
 - Cours d'eau thermiques intacts
 - Cours d'eau intermittents à fonctionnalité réduite
 - Corridors et continuum de la sous-trame bleue
- ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS**
- Obstacles des corridors arborés
 - Infrastructures fonctionnelles
 - Obstacles des corridors calcaires
 - Coupages urbains
 - Obstacles de la sous-trame bleue
 - Obstacles à l'écoulement (OCE (v))
 - Point de fragilité des corridors arborés
 - Roads présentement des réseaux de collines avec la tourne
 - Passages contrainits au niveau d'un ouvrage sur une arête/ouvrage litvaire
 - Passages difficiles dus au mélange par l'urbanisation
 - Passages urbidogues ou canaux
 - Clares d'écoulement tronçonnées
- Points de fragilité des corridors calcaires**
- Coupages boisés
 - Coupages agricoles
- Points de fragilité des corridors bleus**
- Secteurs riches en nappes et mouillures recoups par des infrastructures de transport
 - Milieu humides adjuvants recoups par des infrastructures de transport



Extrait du SRCE adopté le 21 octobre 2013
Carte des objectifs de la TVB



CORRIDORS À PRÉSERVER OU RESTAURER

- Principaux corridors à préserver
- Corridors de la sous-trame arborée
- Corridors de la sous-trame herbacée
- Corridors alluviaux
- Fleuves et rivières
- Canaux
- Principaux corridors à restaurer ou conforter
- Corridors de la sous-trame arborée
- Corridors des milieux côtiers
- Corridors alluviaux en contexte urbain
- Reuves et rivères
- Canaux
- Réseau hydrographique
- Cours d'eau à préserver et restaurer
- Autres cours d'eau enterrés à préserver et restaurer
- Conexions multiformes
- Connexion entre les forêts et les corridors alluviaux
- Autres connexions multiformes

ÉLÉMENTS FRAGMENTANTS À TRAITER PRIORAIREMENT

- Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée
- Couperies des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures et importantes
- Principaux obstacles
- Points de fragilité des corridors arborés
- Obstacles et points de fragilité de la sous-trame bleue
- Cours d'eau souterrains susceptibles de faire l'objet d'opérations de réouverture
- Obstacles à traiter (Art. 214-17 du code de l'environnement)
- Obstacles sur les cours d'eau
- Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport
- Milieux humides alluviaux recoupés par des infrastructures de transport

AUTRES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT MAJEUR

- pour le fonctionnement des continuités écologiques
- Secteurs de concentration de mares et mouillères
 - Mosaïques agricoles
 - Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha situés sur les principaux corridors arborés

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER

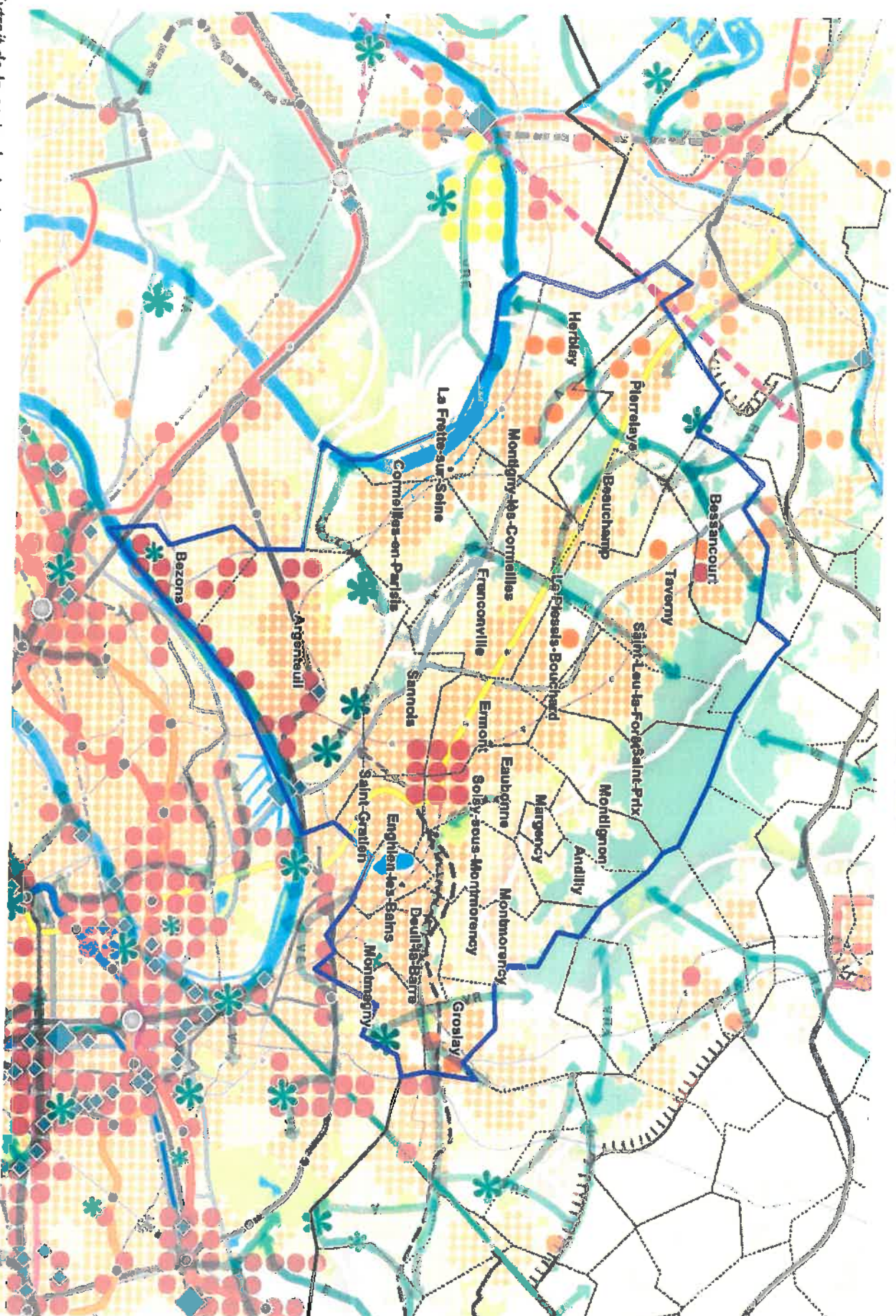
- Réservoirs de biodiversité
- Milieux humides
- Limites régionales
- Limites départementales

OCCUPATION DU SOL

- Occupation du sol
- Boisements
- Formations herbacées
- Cultures
- Plans d'eau et bassins
- Camières, ISD et terrains nus
- Tissu urbain
- Infrastructures de transport
- Infrastructures routières majeures
- Infrastructures ferroviaires majeures
- Infrastructures routières importantes
- Infrastructures ferroviaires importantes
- Infrastructures routières de 2e ordre
- Infrastructures ferroviaires de 2e ordre

Source: CGN BDR Urbanisme - 2010, APN d'Etat, Plan d'Etat, SDISB - SIAO, 2010, MAP, Département de la Seine-et-Marne, 2013, IGN, 2012, IGN, 2012, IGN, 2012, IGN, 2012.

CARTE DE DESTINATION GENERALE DU TERRITOIRE SUD DU VAL D'OISE



Extrait de la carte de destination générale des différentes parties du territoire du SDRIF approuvé le 27 décembre 2013

Relier et structurer

Polariser et équilibrer

Les infrastructures de transport

Les réseaux de transports collectifs

	Existant	Projet (tracé)	Projet (principe de liaison)
Tronçon de liaison national et transnational			
Tronçon de liaison métropolitain	<p>Niveau NEM</p> <ul style="list-style-type: none"> NEM A NEM B NEM C NEM D NEM E 	<p>Niveau Grand Paris</p> <ul style="list-style-type: none"> Grand Paris Paris de référence 	
Niveau de liaison territorial			
Gare ferroviaire, station de métro (hors Paris)			
Gare TGV			

Les réseaux routiers et fluviaux

	Existant	Minimales à réaliser	Projet (Principe de liaison)
Autoroute et voie rapide			
Voies nautiques fluviales			
Ferrovial			
Aménagement fluvial			

Les aéroports et les aérodromes

L'armature logistique

- ◆ Site multimodal d'enjeux nationaux
- ◆ Site multimodal d'enjeux métropolitains
- ◆ Site multimodal d'enjeux territoriaux

Les espaces urbanisés

- ☐ Espace urbanisé à optimiser
- ☐ Quartier à densifier à proximité d'une gare
- ☐ Secteur à fort potentiel de densification

Les nouveaux espaces d'urbanisation

- Secteur d'urbanisation préférentielle
- Secteur d'urbanisation conditionnelle

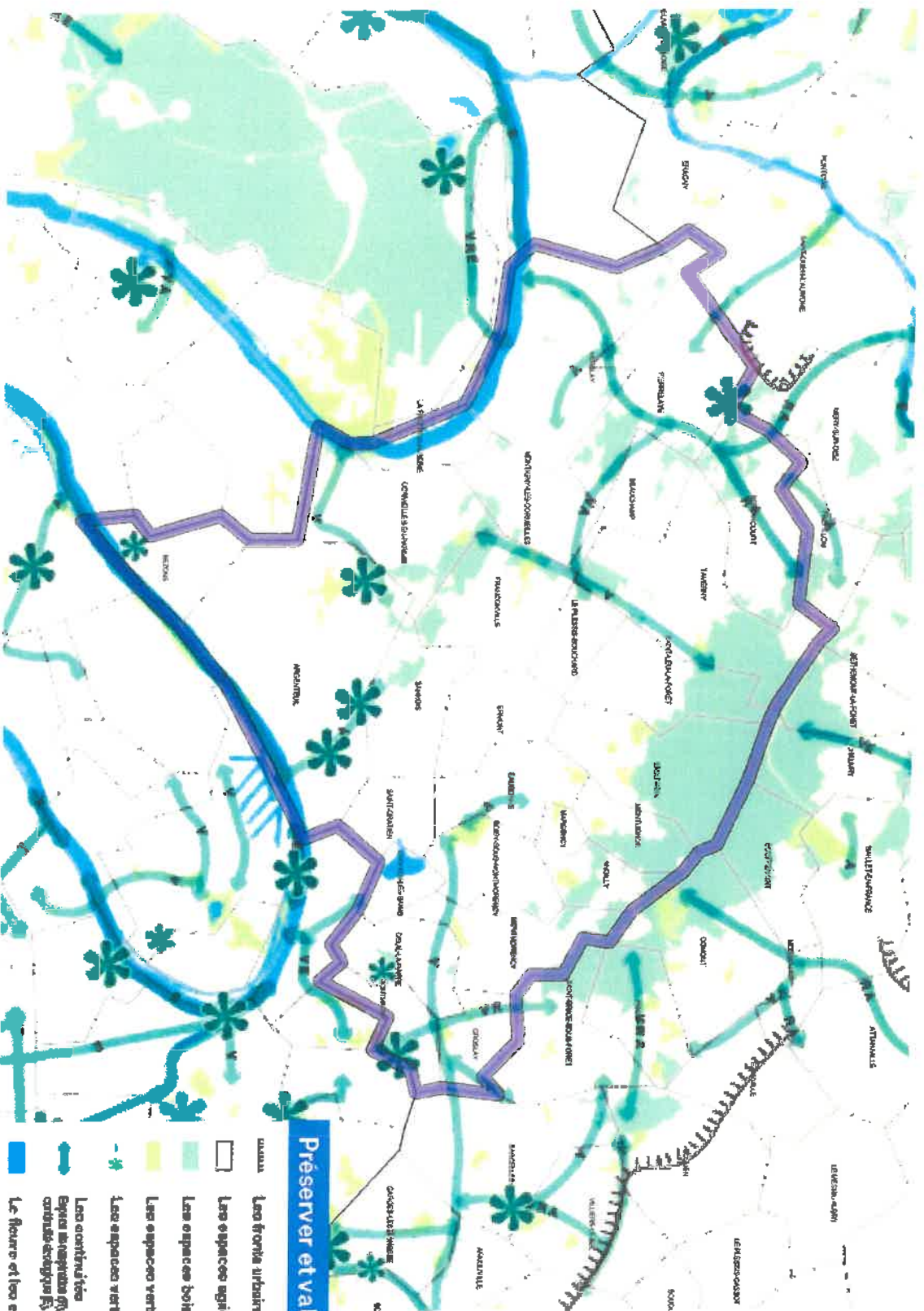
Limite de la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre des secteurs de développement à proximité des gares











Pôle de centralité à conforter

Préserver et valoriser

- ☐ Les fronts urbains d'intérêt régional
- ☐ Les espaces agricoles
- ☐ Les espaces boisés et les espaces naturels
- ☐ Les espaces verts et les espaces de loisirs
- * * Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- ↔ Les continuités
 - Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau



Préserver et valoriser

-  Les fronts urbains d'intérêt régional
-  Les espaces agricoles
-  Les espaces boisés et les espaces ruraux
-  Les espaces verts et les espaces de loisirs
-  Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
-  Les continuités
-  Espaces réservés (à usage agricole et forestier, corridors écologiques, etc.)
-  Le fleuve et les espaces en eau

